



Mariage

**L'ESPÉRANCE N'A PAS DE PRIX,
LA FAIRE VIVRE A UN COÛT.**



Vous avez décidé de vous marier à l'église...

Le prêtre et les chrétiens de la paroisse sont heureux de vous souhaiter la bienvenue pour ce grand moment de votre vie.

Vous souhaitez vous engager à vous aimer toute votre vie. L'Église prend au sérieux votre demande. Un prêtre et une équipe vont vous accompagner vers ce sacrement en se rendant disponibles et en se mettant à votre écoute. Vous souhaitez aussi que la célébration ait lieu dans une église accueillante.

L'Église catholique ne reçoit aucune subvention pour assurer son fonctionnement.

Pour couvrir ses frais, la paroisse ne peut donc compter que sur la participation des catholiques.

Merci d'avance pour votre contribution.

Mariage

Combien et comment donner ?

L'offrande proposée dans le diocèse de Besançon est de 150 euros. Ce montant inclut un honoraire de 17 euros pour une messe qui sera célébrée à l'intention des époux, à une date à convenir. Le règlement est à effectuer à la paroisse.

Quelle que soit votre participation, soyez-en vivement remerciés.